



**Atelier musical de l'Oise**

école intercommunale de musique et de danse

## TARIFS B\* - ANNÉE SCOLAIRE 2023/24

**L'inscription implique le versement**

- d'une cotisation familiale annuelle (non remboursable)

- et d'une participation par élève, variable en fonction des cours choisis.

Cette participation est facturée en trois fois. La facturation est gérée par le centre des finances publiques de Compiègne. **Après réception de l'avis des sommes à payer, les règlements se font par chèque directement auprès du centre d'encaissement de Lille ou par internet sur [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr).**

## COTISATION FAMILIALE ANNUELLE

Cotisation familiale à régler lors de l'inscription

50 €

## PARTICIPATION ANNUELLE PAR ÉLÈVE

### Cours de danse

Eveil à la danse (4-5 ans)	213 € (3x71€)
Initiation à la danse (6-7 ans)	213 € (3x71€)
Danse contemporaine (à partir de 8 ans)	246 € (3x82€)
Atelier danse contemporaine adultes	246 € (3x82€)

### Forfaits musique et danse

Forfait éveil musical + éveil à la danse (4-5 ans)	315 € (3x105€)
Forfait découverte instrumentale + initiation à la danse (6-7 ans)	447 € (3x149€)

### Cours de musique

Eveil musical (4-5 ans)	213 € (3x 71€)
Découverte instrumentale (6-9 ans)	315 € (3x105€)
Formation musicale seule	258 € (3x 86€)
Ensemble seul (harmonie, percussions africaines ou urbaines, jazz, musique de chambre...)	180 € (3x 60€)
Chorale enfants ou adultes, ensembles vocaux	Gratuit

### Formation instrumentale / instrument + formation musicale et chorale (à partir de 7 ans)

Enfant	1er adhérent	747 € (3x249€)
Enfant	2ème adhérent	648 € (3x216€)
Enfant	à partir du 3ème adhérent	543 € (3x181€)
Adulte		747 € (3x249€)

Cours collectifs de musique pour les élèves inscrits en instrument (harmonie, percussions africaines ou urbaines, jazz, musique de chambre...)

gratuit

**\* Ces tarifs s'appliquent aux habitants des communes ne participant pas au fonctionnement de l'Atelier musical de l'Oise (Syndicat intercommunal à vocation culturelle)**